

	Jeunes	Championnat Régional Jeunes par équipe Règlement	Règlement adoption : 23/08/2013 entrée en vigueur : 01/09/2013 validité : permanente secteur : JEUNES nombre de pages : 3
---	--------	---	--

1. COMPETITION

La Ligue de Bretagne organise les Championnats de Bretagne Interclubs Jeunes. Les titres décernés seront :

- Champion de Bretagne Interclubs Poussins
- Champion de Bretagne Interclubs Benjamins
- Champion de Bretagne Interclubs Minimes
- Champion de Bretagne Interclubs Cadets

1.1. Champ d'application

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'engagement et le déroulement de cette compétition.

2. FORMAT DE LA COMPETITION

2.1. Participation

Chaque comité départemental qualifie une équipe par catégorie. Celles-ci sont les vainqueurs de la phase départementale. Si cette phase n'a pas lieu ou si un club qualifié ne participe pas, le Comité départemental désignera obligatoirement l'équipe représentant son département.

La date de clôture des phases départementales est fixée au 30 avril de chaque saison.

La finale se disputera sous la forme d'un championnat, chaque équipe rencontrant les autres équipes qualifiées. L'équipe vainqueur du championnat de chaque catégorie d'âge est sacrée Championne de Bretagne.

2.2. Nombre de matchs et composition d'équipe

Chaque rencontre se dispute en cinq matchs : un simple-homme, un simple-dame, un double-hommes, un double-dames et un double mixte.

Un joueur ne peut jouer plus de deux matchs par rencontre.

Une équipe doit être composée au minimum de 2 filles et 2 garçons et au maximum de 4 garçons et 4 filles. Les surclassements seront autorisés à raison, au maximum, d'une fille et d'un garçon par équipe, à condition de ne pas pouvoir créer une équipe dans la catégorie d'âge d'origine des joueurs concernés, sauf pour les joueurs minibad qui pourront être intégrés à des équipes poussins.

CAS DES ENTENTES DE CLUB. La mise en place d'une entente entre 2 clubs voisins géographiquement d'un même département, distants de 20 kilomètres au maximum, pour constituer une équipe commune d'Interclubs Jeunes ne sera possible qu'à la condition qu'aucun de ces deux clubs ne comptent assez de licenciés pour constituer une équipe complète dans la

	Jeunes	Championnat Régional Jeunes par équipe Règlement	Règlement adoption : 23/08/2013 entrée en vigueur : 01/09/2013 validité : permanente secteur : JEUNES nombre de pages : 3
---	--------	---	--

catégorie d'âge concernée. L'entente devra être validée au préalable par le Comité. Les ententes entre trois clubs ou plus ne sont pas autorisées.

En accord avec le règlement des Interclubs Seniors, au maximum, deux joueurs considérés comme mutés seront autorisés par rencontre. Les joueurs mutant en cours de saison dans un même département ne pourront pas participer au Championnat de Bretagne Interclubs Jeunes.

En cas d'équipe incomplète, chaque match non joué sera sanctionné d'un point de pénalité sur le score de la rencontre.

Pour les poussins, les matchs se disputeront sur des terrains sans le couloir du fond et avec des filets tendus à 1.40 m (1.372 au centre).

2.3. Classement de la compétition

Le classement est déterminé à partir du barème de points suivants :

- Victoire d'une rencontre 3 points
- Rencontre se terminant à égalité 2 points
- Défaite d'une rencontre 1 point

Si une équipe est incomplète, chaque match non disputé sera pénalisé d'un point négatif sur le score de la rencontre, ce qui rend possible les égalités entre deux équipes à l'issue d'une rencontre.

L'équipe Championne de Bretagne de sa catégorie d'âge sera celle qui totalisera le plus de points à l'issue de toutes les rencontres de sa poule. En cas d'égalité entre deux équipes, l'équipe victorieuse de la rencontre particulière sera déclarée Championne de Bretagne. En cas d'égalité entre trois équipes ou plus, les équipes seront départagées d'abord à la différence entre matchs gagnés et perdus, puis à la différence entre sets gagnés et perdus, et enfin à la différence entre points marqués et perdus jusqu'à ce qu'une équipe puisse être déclarée Championne de Bretagne.

2.4. Juge Arbitrage

Un Juge Arbitre de la compétition est désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage. Un adjoint (stagiaire autorisé et pouvant être du même club organisateur) sera désigné à la charge du comité départemental du club organisateur.

Les frais de restauration des juges arbitres sont entièrement à la charge du club organisateur. L'indemnité et les frais de déplacements (à hauteur d'un aller-retour) du Juge Arbitre titulaire sont à la charge de la Ligue de Bretagne de Badminton.

	Jeunes	<p align="center">Championnat Régional Jeunes par équipe</p> <p align="center">Règlement</p>	<p>Règlement adoption : 23/08/2013 entrée en vigueur : 01/09/2013 validité : permanente secteur : JEUNES nombre de pages : 3</p>
---	--------	--	---

2.5. Demande d'autorisation de tournoi

Une demande d'autorisation de tournoi devra être faite par le club organisateur sur Poona au plus tard trois mois avant la date de la manche. Un numéro d'autorisation sera délivré au club organisateur par la Commission Régionale Tournois.

2.6. Droits d'inscriptions

Les droits d'inscriptions sont de 15 euros par équipe et restent acquis au club organisateur.

2.7. Volants

Les matchs des équipes cadettes, minimes, benjamines et poussines se jouent en volants plumes.

2.8. Horaires Cadres

Les horaires cadres de la compétition sont les suivants : 10 h 00 / 18 h 00.

3. ORGANISATION

3.1. Salle

L'organisateur doit disposer d'un minimum de 8 terrains dans une seule ou deux salles proches.

3.2. Table de marque

La compétition est gérée sur le logiciel Badnet. La base sera fournie par le secrétariat de la Ligue et gérée ensuite par le club organisateur.

3.3. Récompenses

Un trophée, remis en jeu chaque année, sera remis aux équipes championnes de Bretagne, une réplique restera acquise au club, et chaque joueur composant l'équipe recevra une médaille. Ces récompenses sont à la charge de la Ligue.

3.4. Volants

Les volants plumes sont à la charge des clubs participants, au partage des équipes.

3.5. Goûter

Un goûter, à la charge de l'organisateur, doit être organisé après la remise des récompenses pour clôturer cette journée. Des photos d'équipe, à transmettre à la Ligue, seront les bienvenues.

	Jeunes	Championnat Régional Jeunes par équipe Règlement	Règlement adoption : 23/08/2013 entrée en vigueur : 01/09/2013 validité : permanente secteur : JEUNES nombre de pages : 3
---	--------	---	--

4. ANNEXE

Valeur des équipes

Pour connaître la valeur des équipes, il suffit d'ajouter l'équivalence en points des classements en simple, double et mixte des deux meilleurs garçons et deux meilleures filles présents.

En cas d'égalité, on se servira de la somme des moyennes CPPH en simple, en double et en mixte des deux meilleurs garçons et des deux meilleures filles présents.

Tableau pour le calcul de la valeur des équipes	
Classement	Points
N1	12
N2	11
N3	10
R4	9
R5	8
R6	7
D7	6
D8	5
D9	4
P10	3
P11	2
P12	1